

ORDONNANCE COLLECTIVE

Ordonnance collective : Administration de la médication préopératoire pour une chirurgie ophtalmique.	Numéro Ophtalmologie-02
---	-----------------------------------

DESCRIPTION : Administrer la médication préopératoire pour la chirurgie de trabéculéctomie.	DATE DE MISE EN VIGUEUR : JANVIER 2008	DATE DE RÉVISION : JANVIER 2011
---	--	---

TITRE DU PROTOCOLE : Administrer la médication préopératoire pour une chirurgie ophtalmique.

ACTIVITÉS RÉSERVÉES

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique.
- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance.

PROFESSIONNELS HABILITÉS À EXÉCUTER L'ORDONNANCE :

- Infirmières et infirmiers pour l'évaluation initiale et l'administration de la médication préopératoire travaillant en chirurgie d'un jour et les unités de soins médecine, chirurgie et santé mentale au CHUS – Hôtel-Dieu.
- Infirmières auxiliaires et infirmiers auxiliaires pour l'administration de la médication préopératoire suite à l'évaluation initiale et l'autorisation de l'infirmière ou l'infirmier travaillant en chirurgie d'un jour et les unités de soins médecine et chirurgie au CHUS – Hôtel-Dieu.

INDICATIONS ET CONDITIONS D'INITIATION :

- Usager devant subir une chirurgie de trabéculéctomie.
- Usager ne présentant aucun signe clinique d'infection observable (ex. : rougeur, écoulement, douleur, température).

CONTRE-INDICATIONS/LIMITES :

- Ne pas administrer le Lorazépam (Ativan^{md}) si :
 - usager âgé de plus de 85 ans;
 - usager présentant une altération de l'état mental (confusion, délire, hallucinations, etc.);
 - ordonnance médicale à cet effet.

Note : Si usager âgé entre 70 et 85 ans et/ou si poids corporel actuel inférieur à 45 kg, diminuer la dose de Lorazépam (Ativan^{md}) (voir au point 2).

INTENTION THÉRAPEUTIQUE OU BUT VISÉ :

- Diminuer l'anxiété de l'usager.
- Prévenir l'infection postopératoire.

Ordonnance collective : Administration de la médication préopératoire pour une chirurgie ophtalmique.	Numéro Ophtalmologie-02
---	-----------------------------------

PROTOCOLE :

<p>TITRE: Administrer la médication préopératoire pour une chirurgie ophtalmique.</p>
<p>Séquences : Administrer la médication préopératoire suivante selon la technique de soins infirmiers n° 13T5.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Vérifier si le patient présente des allergies à des médicaments. <p>Plusieurs patients présentent des allergies médicamenteuses. Notons également que les médicaments oculaires contiennent souvent des agents de conservation; certaines personnes peuvent être allergiques à ces produits. On doit être à l'affût de cette éventualité, même si la personne a déjà reçu la médication sans présenter d'allergie. Si le patient a des allergies médicamenteuse, toujours vérifier avec le pharmacien si ces allergies sont une contre-indication à administrer les médicaments inclus dans ce protocole.</p> 2. Lorazépam (Ativan^{md}), 1 mg S/L, 1 heure préopératoire. <p>Ne pas donner le Lorazépam si le patient est confus, âgé de plus de 85 ans ou si ordonnance médicale à cet effet. Si usager âgé entre 70 et 85 ans ou si son poids corporel actuel est inférieur à 45 kg, diminuer la dose de Lorazépam (Ativan^{md}) à 0,5 mg. Si usager âgé entre 70 et 85 ans et si son poids corporel actuel inférieur à 45 kg, diminuer la dose de Lorazépam (Ativan^{md}) à 0,25 mg.</p> 3. Administrer lors d'une trabéculéctomie : œil : droit <input type="checkbox"/> gauche <input type="checkbox"/> <ul style="list-style-type: none"> - Moxifloxacine (Vigamox^{md}) 0,5 %, 1 goutte q 5 min. X 3, débiter 1 heure préopératoire (bouteille en format de 3 ml).

Ordonnance collective : Administration de la médication préopératoire pour une chirurgie ophtalmique.	Numéro Ophtalmologie-02
---	-----------------------------------

RÉFÉRENCES :

ANONYME, *Antimicrobial prophylaxis for surgery*, Treat Guidel Med Lett 2006; 4 (52) : 83-88.

ASSOCIATION DES PHARMACIENS DU CANADA, *Compendium des produits et spécialités pharmaceutiques*, Toronto, Webcom Limitée, 2007.

LEWIS, S. M., M. M. HEITKEMPER et S. DIRKSEN, *Soins infirmiers médecine-chirurgie*, Laval : Beauchemin, 2003, vol. 4.

SMELTZER S. C. et B. G. BARE, *Médecine et Chirurgie*, 4^e éd. Saint-Laurent, ERPI, 2006, vol. 6.

ÉLABORÉE PAR :

- Ginette Provost, conseillère clinicienne par intérim au programme clientèle de chirurgie
- Johanne Lapré, conseillère clinicienne au programme clientèle de chirurgie
- Joanne Mathieu, AIC à la clinique préparatoire à la chirurgie et chirurgie d'un jour à l'Hôtel-Dieu
- D^r Pierre Blondeau, chef du service d'ophtalmologie
- Pierre Madore/Marie-Claude Fortin, pharmaciens

Ordonnance collective :

Administration de la médication préopératoire pour une chirurgie ophtalmique.

Numéro

Ophtalmologie-02

APPROBATION :

Médecin, chef du département clinique

9/1/08

Date

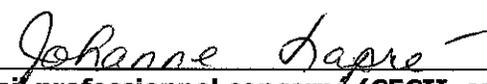
Chef du département de pharmacie (si utilisation de médicaments)

08/02/22

Date

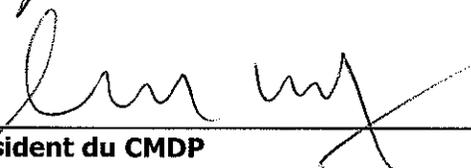
Directeur concerné (DSI, DSP ou DISC)

28/01/08

Date

Conseil professionnel concerné (CECII ou CECM)

08/01/28

Date

Président du CMDP

12 Feb 2008

Date**DATE PRÉVUE DE RÉVISION :** _____